

AR Prefecture

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

046-214601767-20230503-MOTION01_03_23-AU

Reçu le 05/05/2023

Commune de LIVERNON

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DU MAINTIEN DES POSTES D'ENSEIGNANTS A L'ECOLE D'ASSIER ET DANS LES ECOLES DU LOT

L'an deux mille vingt-trois le trois du mois de mai à 20 h 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme - Grimal Béatrice- Martinez Dimitri - Mas Cédric - Mejecaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Serrau Martial -Soulie Bruno - Verbiguie Laurie.

Absentes : Bouyssou Vanessa a donné procuration à Mézy Amandine.
Grimal Béatrice a donné procuration à Soulier Bruno.

Secrétaire de séance : Belin Jérôme.

Dans le cadre du projet de carte scolaire, notre département se voit retirer 4 postes d'enseignants. Ce projet est une étape supplémentaire dans le processus de liquidation des moyens d'apprentissage.

Les écoles et les élèves en grandes difficultés vont être privés de l'aide spécialisée d'un enseignant, outil essentiel pour l'enseignement mais également dans la prévention et la prise en charge de la difficulté scolaire, d'un apport incontournable aux élèves et aux familles. La suppression d'un poste à l'école d'Assier fragiliserait l'enseignement avec des classes à quatre niveaux sur deux cycles ne permettant pas de porter une attention particulière aux élèves en difficulté.

Cette mesure ne tient compte ni des classes bilingues occitan, ni des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les enseignants avec des effectifs plus nombreux, ni de l'épanouissement des enfants en milieu scolaire, élément essentiel à une bonne scolarité et pour leur équilibre.

Cette suppression de poste est d'autant plus préjudiciable aux enfants qui en ont le plus besoin, que les aides extérieures à l'école (CMP, CMPP, professionnels libéraux,...) ont de moins en moins de disponibilités compte tenu des demandes de plus en plus importantes.

Comment favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances en diminuant chaque année, les moyens de l'Education nationale ? Chaque suppression de poste est un drame pour l'avenir des enfants. Il est indispensable que l'éducation revienne au cœur de l'action publique.

Alors que les inégalités économiques et sociales ne cessent de se creuser, il est plus que jamais nécessaire que les professionnels de l'éducation puissent sur l'ensemble de notre territoire, poursuivre leur mission de service public au sein de l'école publique sans voir leurs effectifs diminuer.

Le Conseil Municipal de Livernon demande aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, le maintien du poste d'enseignant de l'école d'Assier et des différentes écoles du Lot.

Cette motion sera transmise à Madame la Préfète du Département du Lot.